

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 21 septembre 1951.-

N°2402 /Huis.

Objet :
Hussein et csrts
c/Ismail Nanji.



Cher Maître,

Comme suite à votre lettre AL/NL/I039/903 du
23.8.51, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
une sommation dûment signifiée à Ismail Nanji et le reçu
n° 410 pour frais de sommation.-

L'Huissier, CH.LEES,
S

Maître LIEBAERT, A.
Avocat
B.P. 233

U S U M B U R A . -